

Eco-quartier des Facultés

Saint-Maur des Fossés (94100)

réflexion 5

JRN

Les quatre *réflexions* remises dans le cadre de l'enquête publique montrent en quoi le projet actuel n'est pas satisfaisant. Ce qu'elles explicitent moins, c'est qu'à l'origine d'un projet satisfaisant, il doit y avoir une véritable réflexion, une volonté profonde et des intentions.

Il ne s'agit pas ici de faire des discours d'experts mais plus simplement de donner des avis de citoyens – souvent plus pragmatiques. A ce titre, on pourra se demander ce que sont devenus les personnes qui avaient fait salle comble, le jour de la première réunion élus-habitants, en début de mandature de l'équipe PLAGNOL.

En attendant qu'ils se manifestent, on pourra parcourir les commentaires faits en 2009 sur <http://saintmaur.blogcommun.fr/2009-02-concertation-sur-la-zac-des-facultes/> ; sachant que la dernière enquête publique n'aura pas collectée autant d'écrits.

Avant de parler d'écoquartier, nous devons donc nous poser la question de la programmation ; car il ne s'agit pas simplement d'évoquer des éléments de programme plus ou moins pertinents, voire compatibles.

La notion de pertinence doit être comprise en termes de besoins mais aussi de faisabilité ; notamment en terme d'impact trafic.

Nous devons ensemble réfléchir à ce que nous allons concevoir et comment cela impactera le contexte ; avant de solliciter des architectes, pour mettre ces idées en forme.

Si le plan de masses proposé par les équipes d'architectes-urbanistes ressemble aujourd'hui à un organigramme amélioré, il faut comprendre que c'est avant tout parce que le travail sur les intentions n'a pas été fait.

Nota :

Les illustrations ci-dessous montrent combien l'architecture peut être au « service » de l'Homme ; et que c'est là la seule véritable chose qu'on lui demande.

Par conséquent, qu'on en aime ou pas la forme, les couleurs,... : l'essentiel est là.

Collège Camille Pissaro :

La reconstruction d'un nouveau collège semble couler de source. On peut aussi penser que cet équipement n'impactera pas davantage le trafic qu'il ne le fait déjà ; d'autant plus que le collège existant n'est pas forcément à un emplacement des plus stratégiques.

Ceci dit : quel genre de collège voulons-nous ? Allons-nous reproduire les schémas habituels ou bien allons-nous saisir cette occasion unique pour réfléchir à la question et voir pourquoi les écoliers des pays nordiques sont plus heureux et ont de meilleures notes (même en math !) ?

Quid aussi des interactions possibles et intéressantes avec les autres éléments de programme ?

Quid enfin des possibilités d'utilisation du collège en dehors des heures de cours voire en période de vacances ?







Centre sportif Bertrand :

(dito ci-dessus)

Quid des interactions possibles et intéressantes avec les autres éléments de programme ?
Quid des possibilités d'utilisation du centre en dehors des heures de cours voire en période de vacances ?



Résidence de personnes âgées :

Combien de temps encore allons-nous fermer les yeux sur cette question difficile ?

A ce titre, il est intéressant de mentionner que tout le monde n'en fait de même et qu'à Culemborg (Pays-Bas), on a su innover en la matière, en créant le quartier [EVA-Lanxmeer](#).

Ne voudrions-nous pas, nous aussi, participer à la conception des « résidences » dans lesquelles nous serons amenés à vivre un jour ?

Quid aussi des interactions possibles avec les autres éléments de programme, tels que piscine, collège, crèche, centre sportif, ... ?

(Impact sur le trafic, a priori insignifiant.)







Résidence étudiante :

Qu'entendons-nous par ce terme ? L'idée est-elle de subvenir aux besoins – en termes de chambre – des étudiants qui souhaitent quitter le domicile familial, ou bien est-il question de créer un véritable lieu de vie estudiantine ? Y-a-t'il une demande et – si oui – de la part de quels types de profils ?









Piscine :

Du fait de l'impact sur le trafic que cela ne manquera pas d'occasionner, une piscine municipale publique serait vraisemblablement difficile à intégrer dans le projet d'aménagement.

Il serait cependant intéressant de réfléchir à une piscine semi-publique qui serait mutualisée par les écoles du quartier et la résidence des personnes âgées, par exemple ; ce qui aurait l'avantage de libérer des créneaux horaires dans les autres piscines, pour le grand public.

Il aurait aussi été sympathique d'envisager une piscine véritablement conçue pour les enfants, à l'image de Genève-Plage (partie pataugeoire + détente), par exemple.



Crèche :

Cet élément de programme impactera probablement le trafic routier et mérite probablement d'être localisé ailleurs.

Quid cependant des interactions possibles et intéressantes avec les autres éléments de programme ?

Logements :

La situation en cul-de-sac de la parcelle fait qu'on n'est pas libre de densifier au-delà d'un certain seuil. On peut par ailleurs considérer que le collège et le centre sportif constituent, à eux seuls, suffisamment d'éléments « exceptionnels » - en termes de flux associés.

Etant donné l'état de congestion des différents axes, on peut estimer qu'il n'est vraisemblablement pas judicieux d'implanter autant de collectifs dans le projet.

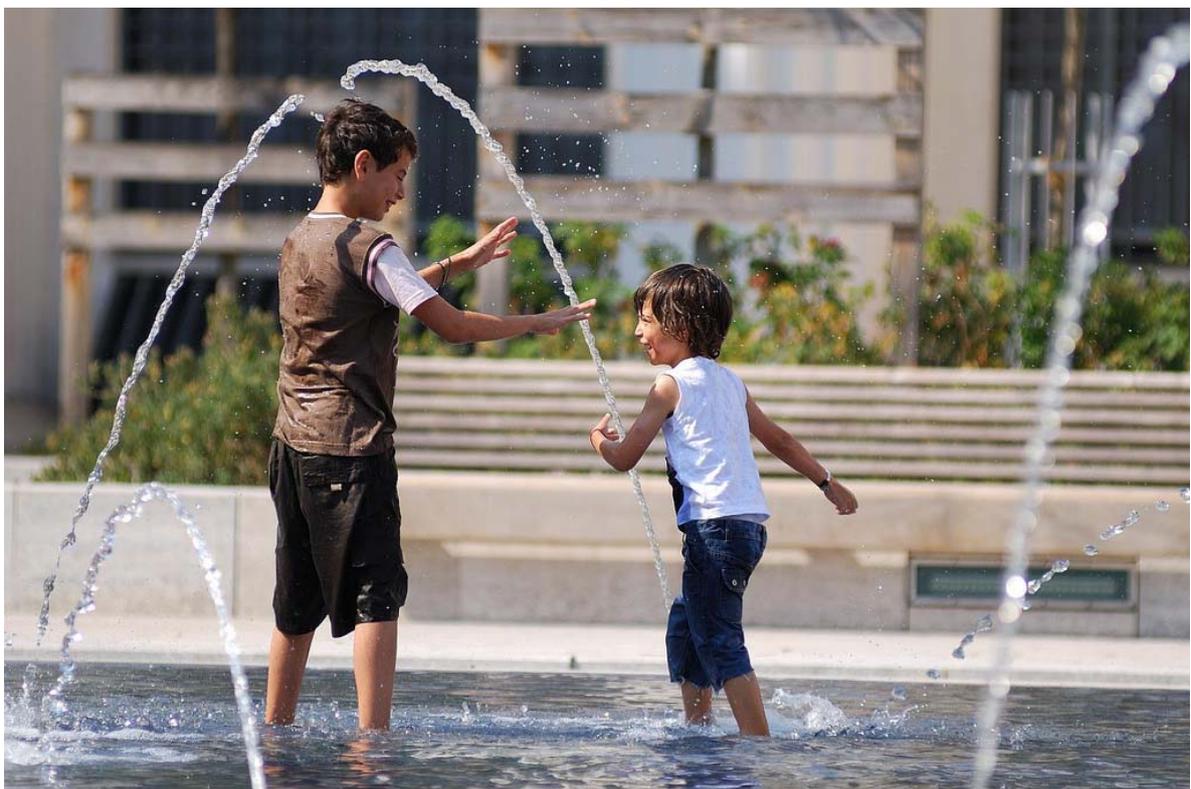
A ce titre, il convient de produire une étude de trafic sérieuse ; ce qui n'a visiblement pas été fait à ce jour, dans la mesure où aucune modification par rapport à l'existant n'apparaît sur le plan de masses.





Posons-nous aussi la question d'un éventuel complément de programmation qui irait dans le sens des interactions entre les éléments prédéfinis.

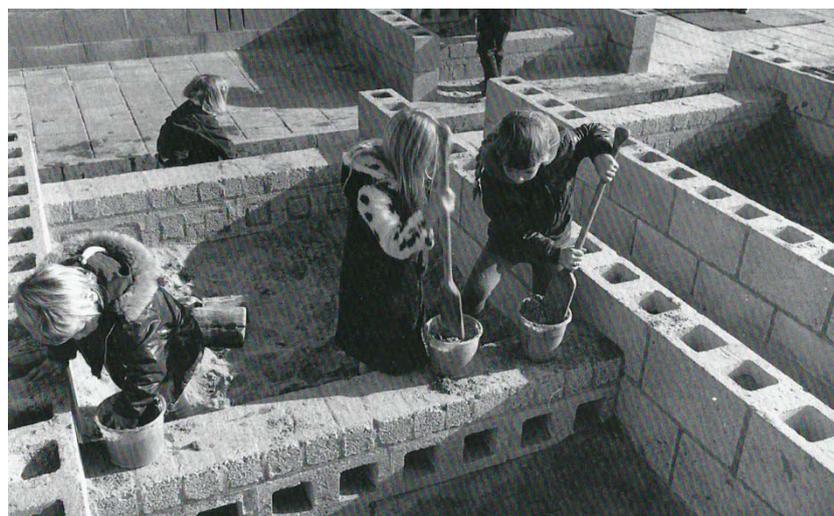
A ce titre, on peut penser à un certain nombre d'activités associatives ou assimilables (pétanque, ciné-club, chorale, maison des chats ou équivalent, maison de quartier, centre aéré,...) mais aussi à des jeux d'enfants.













Ecole primaire des Facultés :

A la lecture des commentaires du blog <http://www.lehelloco.fr/la-reunion-elus-habitants-fait-salle-comble/>, on doit s'interroger sur la question de la « carte scolaire » ; à savoir : y a-t-il nécessité de prévoir une école primaire dans ce quartier ; voire y a-t-il d'autre parcelle potentiellement disponible et mieux située, pour une telle opération.

La question de l'étude de trafic revient, là encore, sur le tapis.

Commerces et activités tertiaires :

Il est certain qu'il serait intéressant d'avoir au moins une forme de buvette, par rapport au collégiens, étudiants et autres personnes amenées à fréquenter la « résidence de personnes âgées.

Au niveau des commerce de proximité, on peut aussi penser qu'une boulangerie – pâtisserie serait la bien venue ; en rapport intime avec les « équipements ».

Pour ce qui est des activités tertiaires, on devra se demander quels intérêts ce quartier peut présenter pour – par exemple – des bureaux. A ce titre, on notera que la plupart des bureaux prévus dans le projet [EVA-Lanxmeer](#) ont été transformés en logements.

Crédits :

La plupart des photos d'architecture correspondent à des réalisations de Herman Hertzberger.
La plupart des jeux d'enfants sont à Berlin.